OAP Derrière la Mairie

Le 5 mars 2021

La commission urbanisme proposera au conseil municipal de lancer une consultation de type concours acquisition-conception-réalisation pour l'OAP derrière la mairie et que les 3 groupements retenus devront pour participer préciser :

- la constitution du groupement (bailleur/promoteur, architecte, paysagiste,..)

- Les références respectives et exemples de réalisations similaires

- le nombre de logements (entre 30 et 40) et leur répartition (selon la destination et le type de logements)

- le phasage de la réalisation

- les propositions de dérogation au cahier des charges

- une estimation du prix d'achat du terrain

M. le maire a demandé que soit mis en ligne le CR n°6 pour que la population soit informée des orientations données à ce projet.

En l'absence de possibilité d'organiser des réunions publiques, chacun pourra commenter, faire des remarques, des propositions pour que cet aménagement s'intègre au mieux dans le village, sur les plans architecturaux, sociaux, environnementaux, en confortant les commerces existant et en restant adapté aux écoles et équipements de la commune.

Les messages seront adressés à "urbanisme@larra.fr" avec comme objet "OAP"

- Compte-Rendu Commission Urbanisme n°6